



Loyers impayés depuis février 2010

Par **tamalou74**, le **08/02/2011 à 18:26**

Bonjour,rnrnPropriétaire d'un appartement dans une résidence sécurisée à Morières les Avignon, j'ai confié la gestion de cet appartement au promoteur en l'occurrence Monné-Decroix. rnCe gestionnaire nous a fait accepter une assurance loyers impayés auprès d'une société qui semble avoir de gros problèmes actuellement.rnNotre locataire ne paye plus ses loyers depuis février 2010 malgré les relances faites par MDG qui nous a déclaré avoir transmis notre dossier à son service juridique en avril 2010.rnDepuis nous avons relancé a de nombreuses reprises ce service (mails, appels téléphoniques, lettres recommandées) mais nous n'avons toujours pas obtenu le paiement des sommes qui nous sont dues (environ 5000 €).rnQuelqu'un peut il nous indiquer quelles sont les actions à entreprendre pour obtenir satisfaction?

Par **mimi493**, le **08/02/2011 à 21:24**

Est-ce que l'assurance a été saisi du "sinistre" ?

Par **tamalou74**, le **08/02/2011 à 22:55**

Oui l'assurance a bien été saisie du sinistre et accuse le GRL de ne pas verser les indemnités. J'aimerais envoyer une mise en demeure avec lexiacte, qu'en pensez vous ? rnVOici le lien : <http://lexiacte.fr/mise-en-demeure-loyers-impayes.html>

Par **tamalou74**, le **10/02/2011** à **16:41**

Quelqu'un a t'il vécu une expérience similaire à celle-ci ?

Par **mimi493**, le **10/02/2011** à **17:32**

LRAR de mise en demeure et sans effet, assignation de l'assureur des loyers impayés

Par **dav84000**, le **29/08/2012** à **14:58**

n etes vous pas propriétaire de l'appartement 67